

Le transfert d'animaux au sein de l'exploitation ou vers un autre atelier, une étape à risque

Un transfert d'animaux est un déplacement de tout ou partie des animaux d'une bande :

- ⇒ d'une unité de production vers une autre
- ⇒ vers un autre atelier (autre exploitation, abattoir...)

Cette étape peut :

- ⇒ Générer du stress pour les animaux et donc les fragiliser
- ⇒ Engendrer un risque de diffusion de contaminants d'une unité de production à une autre

Je limite le stress de mes animaux

- ⇒ Je ne parque pas mes animaux trop tôt, pour éviter un temps d'attente trop long
- ⇒ Je veille en concertation avec le transporteur à ce que les distances de transport ne soient pas trop longues
- ⇒ Je veille en concertation avec le transporteur à ce que le véhicule soit bien ventilé et aéré, de même que les caisses de transport qui ne doivent pas être surchargées (larges ouvertures et bonne ventilation)
- ⇒ Je veille à ce que les animaux soient correctement manipulés pendant le chargement du véhicule

Je maîtrise les risques de diffusion de contaminants d'un lieu à un autre

- ⇒ Pour les transferts d'une unité de production à une autre sur mon exploitation : je nettoie et désinfecte **le véhicule et les caisses de transport des animaux après chaque utilisation**

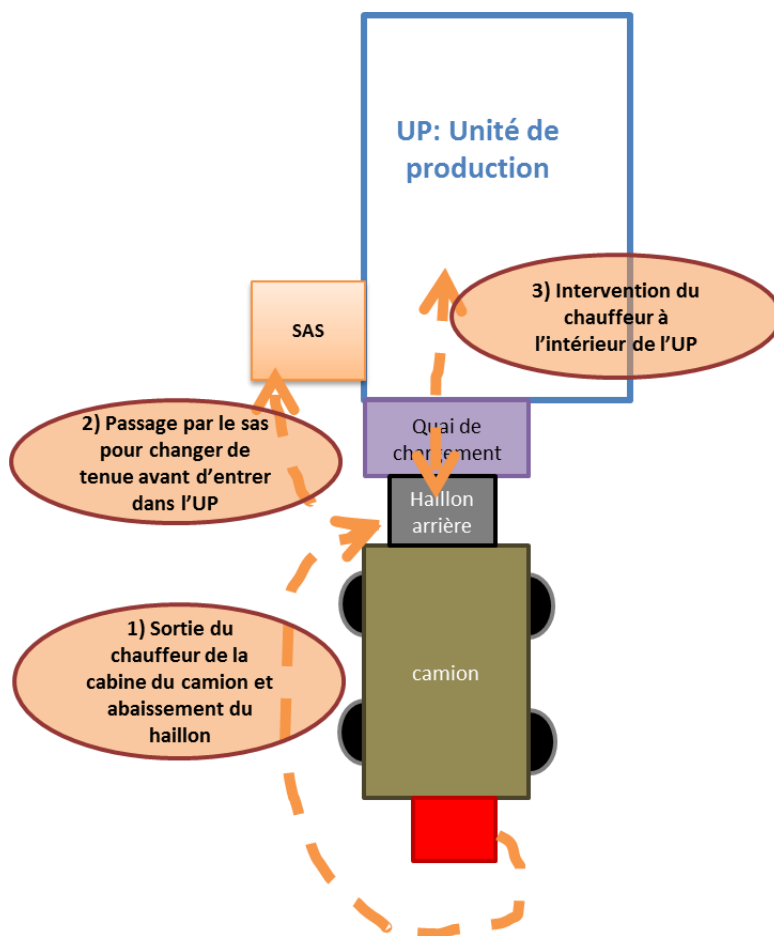


Rappel (voir fiche relative à la formation du personnel et des visiteurs extérieurs au plan de biosécurité) : **La propreté des camions et des caisses de transport des animaux est de la responsabilité du transporteur**

- ◆ je ne prends pas de risque en cas de doute :
 - ◆ Je demande au chauffeur de procéder au lavage et à la désinfection des roues et bas de caisse sur l'aire stabilisée prévue à cet effet, et avant son entrée dans la zone professionnelle
- ⇒ Quelque soit le lieu de transfert, il est recommandé de chauler le circuit de circulation du véhicule de transport après l'opération

J'organise l'intervention du chauffeur de manière à limiter la diffusion de pathogènes :

⇒ Démarrage du chantier :



⇒ Fin du chantier

